

Pauvreté et travailleurs pauvres en Franche-Comté



AVANT-PROPOS

Avec le développement des contrats à durée déterminée, du recours au temps partiel ou à l'intérim, l'emploi n'est plus synonyme d'autonomie financière. En 2006, la Franche-Comté compte ainsi environ 30 000 travailleurs pauvres. Pour faire face à ce nouveau visage de la pauvreté, des programmes d'aide aux travailleurs pauvres sont mis en place par les pouvoirs publics, comme la prime pour l'emploi ou plus récemment le rSa.

Par sa vocation à lutter contre la pauvreté laborieuse et inciter à la reprise d'activité, le rSa dans sa partie « activité » couvre une large population constituée majoritairement de travailleurs pauvres.

L'existence de la pauvreté laborieuse tient à la fois aux caractéristiques du foyer et de l'individu mais également au contexte socio-économique local et national. La durée du travail sur l'année, le temps de travail hebdomadaire ou le salaire horaire perçu, les caractéristiques socioprofessionnelles de l'individu, la taille et la structure du ménage mais également la situation locale du marché du travail sont autant de facteurs qui peuvent induire une insuffisance des revenus d'activité. Mieux caractériser, au niveau régional, les travailleurs pauvres (combien sont-ils ? qui sont-ils ?) est alors comme une première étape nécessaire à la compréhension du phénomène.

Cette étude, fruit d'une collaboration entre l'INSEE et Efigip, permet d'apporter des éléments plus généraux sur les ménages pauvres d'une part et sur les travailleurs pauvres d'autre part. Elle vise également à alimenter les réflexions déjà engagées par les membres de la plateforme d'observation sociale¹ animée par Efigip sur les travailleurs pauvres et la mise en place du rSa en Franche-Comté. Elle est complétée par une 2^e étude menée dans le cadre d'un partenariat entre les CAF de Franche-Comté et Efigip sur les caractéristiques des bénéficiaires du rSa.

Dans cette étude, la pauvreté est abordée uniquement sous l'angle de la pauvreté monétaire. Les indicateurs relatifs au taux de pauvreté concernent l'année 2006 et les comparaisons temporelles sont impossibles. Mais le caractère plutôt structurel de cette étude permet de dresser un état des lieux avant la mise en application du rSa et pour la première fois en région de mesurer ce phénomène de pauvreté laborieuse.

¹ La plateforme d'observation sociale, financée par la DRJSCS et animée par Efigip est une instance de veille et d'observation stratégique sur les thèmes de l'insertion. Elle s'appuie sur un groupe technique partenarial composé de membres représentants de la DRJSCS, des CAF, de la Direccte, du Conseil régional, des Conseils généraux, de l'INSEE, de l'Observatoire régional de santé, de l'Institut régional du vieillissement et d'Efigip

RÉSUMÉ

La première partie du rapport dresse un état des lieux de la pauvreté monétaire relative dans la région Franche-Comté et dans ses départements. Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ainsi, en 2006, avec une part de 12,1% de Franch-Comtois pauvres, la pauvreté est moins présente dans la région qu'en moyenne en France. De plus, la pauvreté y est moins intense : le niveau de vie des personnes pauvres est assez proche du seuil de pauvreté. La majeure partie des personnes pauvres vit dans un ménage dont au moins la moitié des ressources provient de l'activité. Les personnes qui vivent dans ces ménages et qui ont une activité sont des travailleurs pauvres.

La deuxième partie du rapport s'attache plus particulièrement à déterminer quels sont les mécanismes de la pauvreté laborieuse dans la région. Le faible revenu d'activité ou les charges familiales, voire les deux pour une part conséquente des travailleurs pauvres sont déterminants. Les mécanismes qui expliquent la pauvreté sont différents selon l'âge et le sexe du travailleur avec des situations familiales et professionnelles distinctes. Néanmoins, les jeunes comme les plus âgés, les femmes comme les hommes sont soumis au même risque : 8% des travailleurs francs-comtois sont pauvres.

SOMMAIRE

Contexte	5
La pauvreté en Franche-Comté	6
Concepts et définitions	6
La pauvreté au niveau régional	7
La pauvreté au niveau départemental en Franche-Comté	11
Les travailleurs pauvres	21
Méthode et définition	21
Combien de travailleurs pauvres ?	23
Qui sont les travailleurs pauvres ?	24
Le diplôme protège de la pauvreté	24
La situation sur le marché du travail joue un grand rôle	25
La pauvreté laborieuse est d'abord liée au salaire	26
La pauvreté laborieuse est liée aussi à la situation familiale	27
Salaire et situation familiale sont reliés (seules données nationales disponibles)	29
Des mécaniques différentes pour les hommes et les femmes	31
De la redistribution avant le RSA	33
En France Métropolitaine	34
Situation des ménages pauvres avec travailleurs par rapport à l'ensemble des ménages pauvres	34
Le rSa en question	36
Annexes	39
Sources	39
Bibliographie	40

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une convention signée entre l'Insee, et Efigip. Elle s'inscrit dans le cadre de la plateforme d'observation sociale

Réalisation de l'étude : INSEE Franche-Comté, auteur Gaëlle Dabet
Ont également participé à cette étude : Audrey Mirault, chef de projet, Isabelle Przybylski de Efigip

Ce rapport d'étude et l'étude parue dans la collection "l'Essentiel INSEE Franche-Comté" :
«*En Franche-Comté 8% des travailleurs sont pauvres*»
sont disponibles au téléchargement sur le site de l'Insee Franche-Comté

Contexte

L'année 2006 est globalement marquée par un recul du chômage quelle que soit la nature de l'emploi recherché. La Franche-Comté se situe parmi les 10 régions les moins touchées par le chômage. Fin 2006, 8,1 % de la population active de la région est à la recherche d'un emploi contre 8,4 % au niveau national. Les taux d'activité et d'emploi de la population franc-comtoise sont légèrement plus élevés qu'en moyenne (respectivement 72% et 65% contre 71% et 64%).

Cependant, avec une forte spécialisation dans l'industrie automobile, la Franche-Comté est la 1^{re} région industrielle de France (29% des salariés contre 18% en moyenne). En raison de ce poids important de l'industrie, la Franche-Comté compte une proportion importante d'ouvriers qualifiés et non qualifiés (respectivement 24% et 14% contre 20% et 10% en France). Elle est, par ailleurs, la 4^e région française pour son taux de recours à l'intérim. La population franc-comtoise est caractérisée par un niveau de formation plus faible qu'au niveau national. La part des personnes sans diplôme est supérieure dans la région (+2 points) à l'inverse de la part des personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire (respectivement -1 et -4 points).

En 2006, le repli de l'industrie est sensible même s'il est compensé globalement par le dynamisme enregistré dans les secteurs de la construction et du tertiaire. Cette baisse de l'emploi industriel induit un recul du recours à l'intérim (-2% en Franche-Comté contre +2,5% en France).

La pauvreté en Franche-Comté

Concepts et définitions

Un **ménage pauvre** est un ménage dont le **niveau de vie** est inférieur au **seuil de pauvreté**. Comme chaque personne du ménage a le même niveau de vie, toutes les personnes qui vivent dans un ménage pauvre sont des individus pauvres.

Le **taux de pauvreté** correspond à l'ensemble des individus appartenant à un **ménage pauvre** rapporté à la population totale.

Pour comparer le revenu de ménages de taille différente, on utilise la notion de **niveau de vie** dans laquelle le revenu est rapporté au nombre d'unités de consommation et non pas au nombre de personnes du ménage. Le concept d'**unité de consommation** (UC) permet de prendre en compte les économies d'échelle qui résultent de la vie en groupe. L'échelle d'équivalence utilisée est celle de l'OCDE modifiée qui considère que le 1^{er} adulte du foyer compte pour 1 UC, chaque adulte ou enfant de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. On considère que toutes les personnes d'un ménage ont le même niveau de vie. Le revenu disponible comprend l'ensemble des revenus d'activité, les indemnités du chômage, pension alimentaire ou de retraite, revenus du patrimoine soumis à l'impôt sur le revenu hors prélèvement compensatoire augmentés des prestations sociales et après impôt.

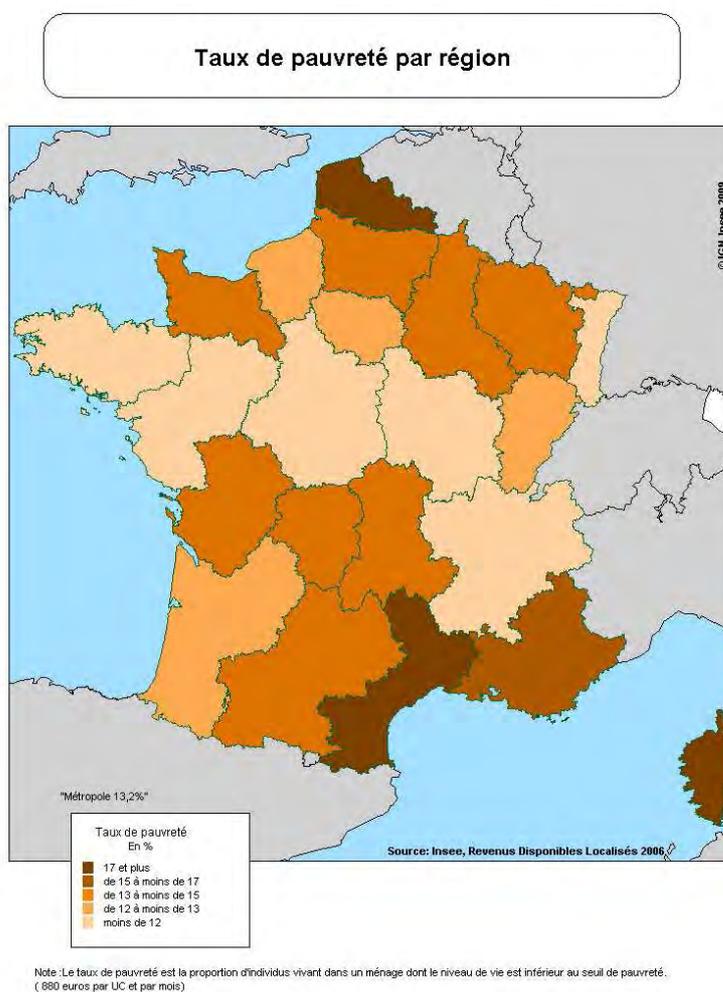
Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble des ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante. Un ménage pauvre est un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil (en 2006, 880 euros pour une personne seule, 1 848 euros pour un couple avec deux enfants).

L'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'INSEE mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

La pauvreté au niveau régional

Moins de pauvreté en Franche-Comté

Le taux de pauvreté² en Franche-Comté est de 12,1%. Cela signifie que 12,1% de la population vit dans un ménage pauvre. Ces ménages pauvres bénéficient chaque mois de moins de 880 euros par unité de consommation³. Ainsi, au sens monétaire, ce sont 139 000 personnes qui sont considérées comme pauvres dans la région. Au niveau national, la part de la population pauvre est de 13,2%. Par rapport aux autres régions métropolitaines, la Franche-Comté se situe dans le 1^{er} tiers des régions les moins touchées par la pauvreté.



² Voir définition taux de pauvreté

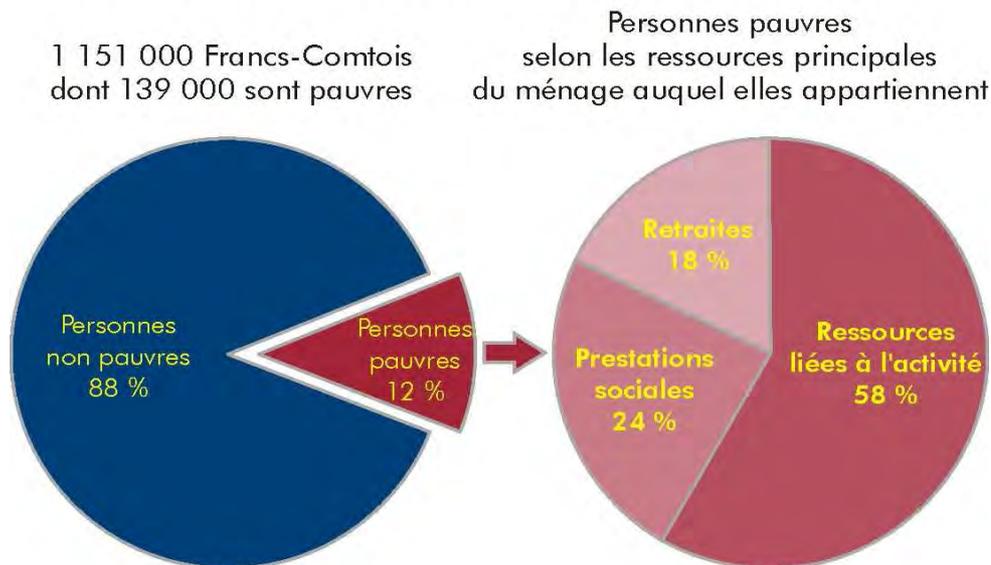
³ Voir définition Niveau de vie

Les revenus des personnes pauvres souvent liés à l'activité (salaires, chômage, autres revenus professionnels)

Dans la région, parmi les personnes pauvres, 58% vivent dans un ménage comptant au moins un travailleur, soit 80 000 personnes. La pauvreté laborieuse constitue donc une composante significative de la pauvreté. Ce n'est donc plus forcément l'absence de travail qui conduit à la pauvreté. Outre les ménages avec travailleurs, parmi les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, 18% tirent la majorité de leurs ressources des retraites et 24% vivent principalement des prestations sociales.

Répartition de la population franc-comtoise en 2006

En 2006, 12 % des Francs-Comtois sont pauvres



Source : INSEE (Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines - RDL2006)

Les effets de la redistribution sociale

La redistribution, c'est à dire le prélèvement d'impôts directs et les allocations sociales a pour effet de faire baisser la pauvreté. En Franche-Comté, 18,0% des habitants seraient pauvres sans l'existence de cette redistribution.

Une pauvreté moins intense qu'au niveau national

En Franche-Comté, les personnes pauvres sont moins pauvres qu'en moyenne en France. C'est ce que l'on appelle l'intensité de la pauvreté⁴. La région fait partie des cinq premières régions ayant la plus faible intensité de la pauvreté.

Les personnes pauvres vivant grâce à l'aide sociale ont des revenus plus faibles que les travailleurs ou les retraités pauvres. Or, dans la région les personnes pauvres vivant uniquement de la redistribution sont en proportion moins nombreuses. Comme au niveau national, 7% des individus vivent dans un ménage pauvre avec au moins un travailleur. En revanche, si dans la région il y a plus de personnes retraitées, celles-ci sont aussi moins pauvres qu'au niveau national.

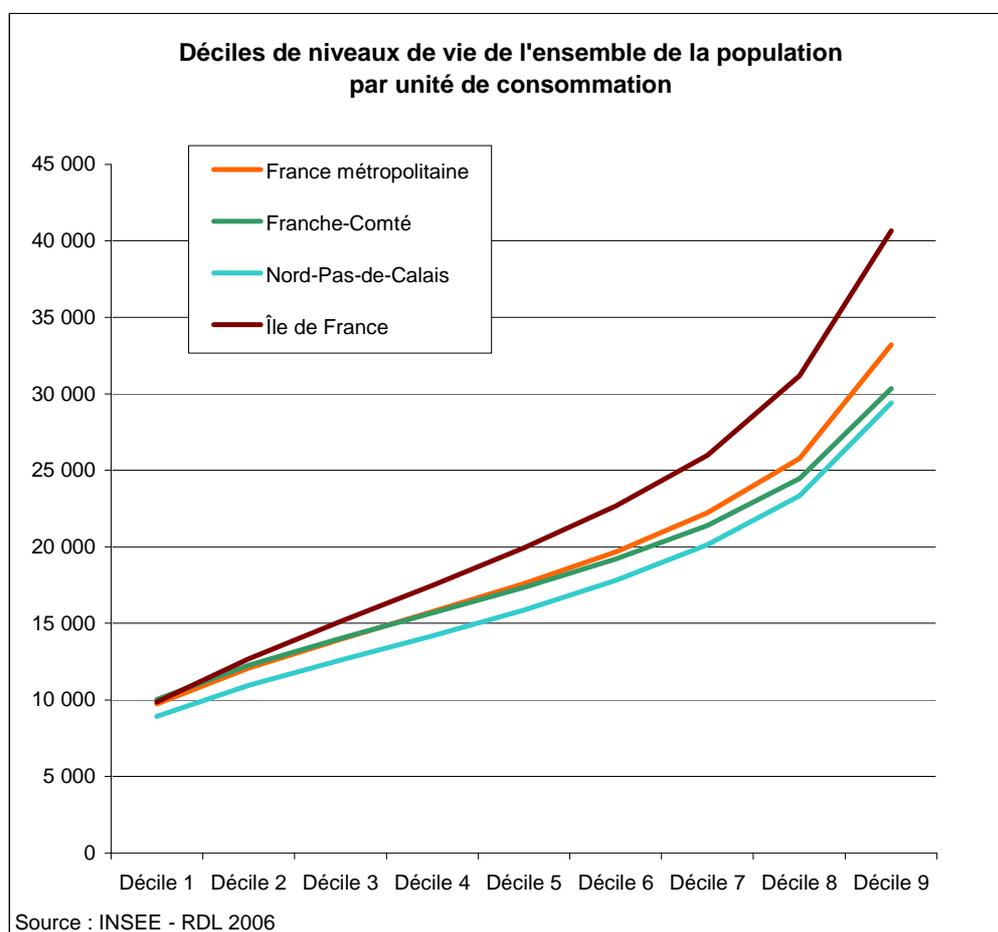
Région	Intensité de la pauvreté (%)
Pays de la Loire	15,8
Bretagne	16,2
Basse-Normandie	16,5
Bourgogne	16,6
Franche-Comté	16,6
Centre	17,3
Poitou-Charentes	17,3
Haute-Normandie	17,4
Picardie	17,5
Auvergne	17,7
Champagne-Ardenne	17,8
Alsace	17,8
Limousin	17,9
Nord-Pas-de-Calais	18,0
Aquitaine	18,2
Rhône-Alpes	18,3
France métropolitaine	18,5
Midi-Pyrénées	18,9
Lorraine	19,7
Île-de-France	19,9
Languedoc-Roussillon	20,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20,8
Corse	21,3

Source: Insee - RDL 2006

⁴ Voir définition intensité de la pauvreté page 6

Moins d'inégalités qu'au niveau national

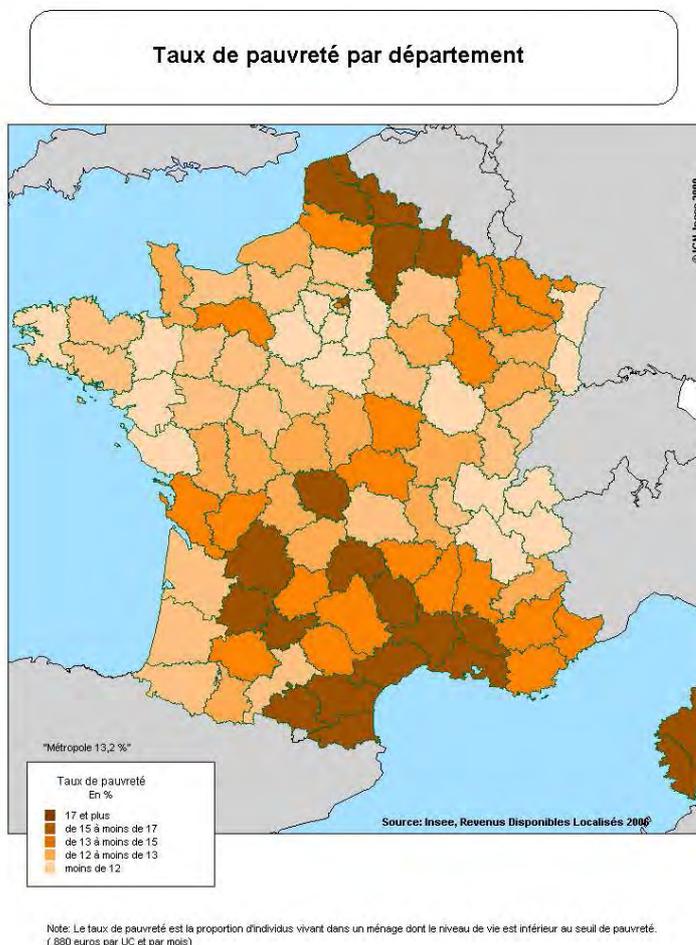
Si la région compte moins de personnes pauvres, elle compte aussi moins de personnes riches. Le taux de richesse⁵ est de 7,4% en Franche-Comté quand il est de 17,1% en Île de France (région qui compte la plus grande proportion de personnes riches) et de 6,9% dans le Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, les inégalités de revenus sont moins fortes dans la région. La Franche-Comté est la troisième région avec les inégalités les plus faibles. En effet, l'écart entre les revenus des plus riches et des plus pauvres y est un des plus faible des régions françaises.



Lecture: le premier décile est le revenu par unité de consommation au-dessous duquel se situent 10 % de la population, il est de 9 723 euros en France métropolitaine, 9 865 euros en Île de France et 10 035 euros en Franche-Comté, le neuvième décile est le revenu par unité de consommation au-dessous duquel se situent 90 % de la population.

⁵ Le taux de richesse est la proportion d'individus vivant dans des ménages dont le niveau de vie est supérieur au 9e décile de niveau de vie national. Ainsi, les 10% d'individus touchant les plus hauts revenus sont considérés comme riches.

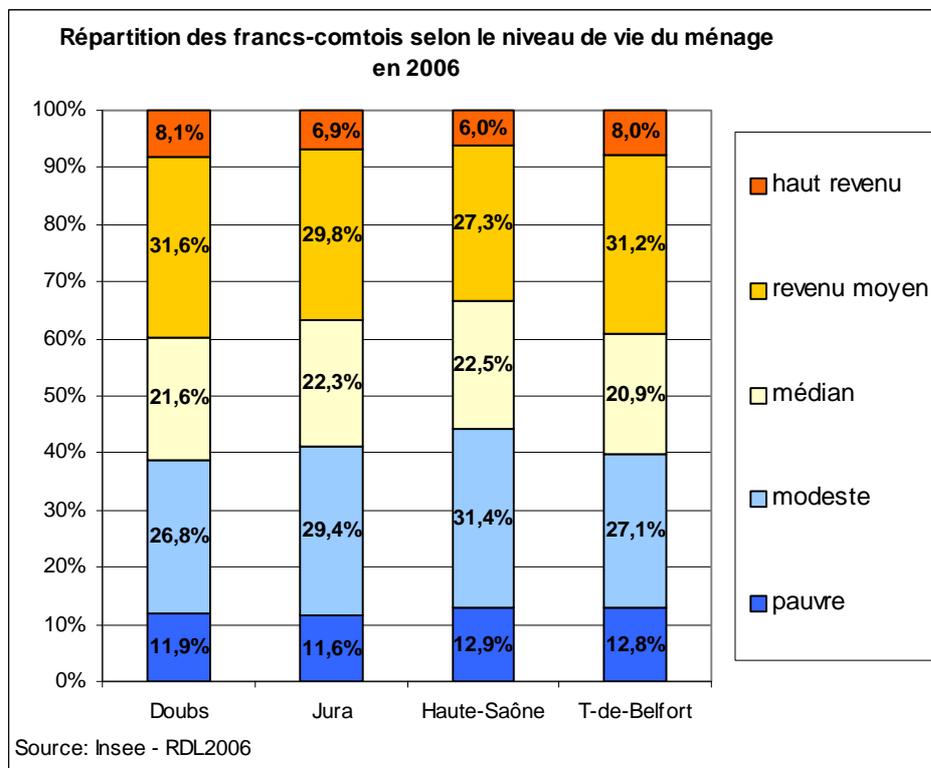
La pauvreté au niveau départemental en Franche-Comté



Répartition des Francs-Comtois selon leur niveau de vie

Quel que soit le département franc-comtois, la pauvreté y est moins marquée que sur l'ensemble du territoire national. Dans la région, les départements de la Haute-Saône et du Territoire-de-Belfort sont ceux qui comptent proportionnellement le plus de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. À l'inverse, les départements du Jura et du Doubs sont moins pauvres. Le département de la Haute-Saône et celui du Jura comptent le moins de personnes à hauts revenus.

Haute-Saône, département le plus touché par la pauvreté



Lecture : En Jura, 11,6% des individus vivent dans un ménage pauvre, 29,4% dans un ménage modeste, 22,3% dans un ménage médian, 27,3% dans un ménage aux revenus moyens et 6% dans un ménage aux hauts revenus.

Les individus ont été répartis en **5 segments de ménages** calculés à partir du niveau de vie médian national, comme suit :

Population appartenant à un ménage pauvre : le niveau de vie est compris entre 0 et 60% du niveau de vie médian national

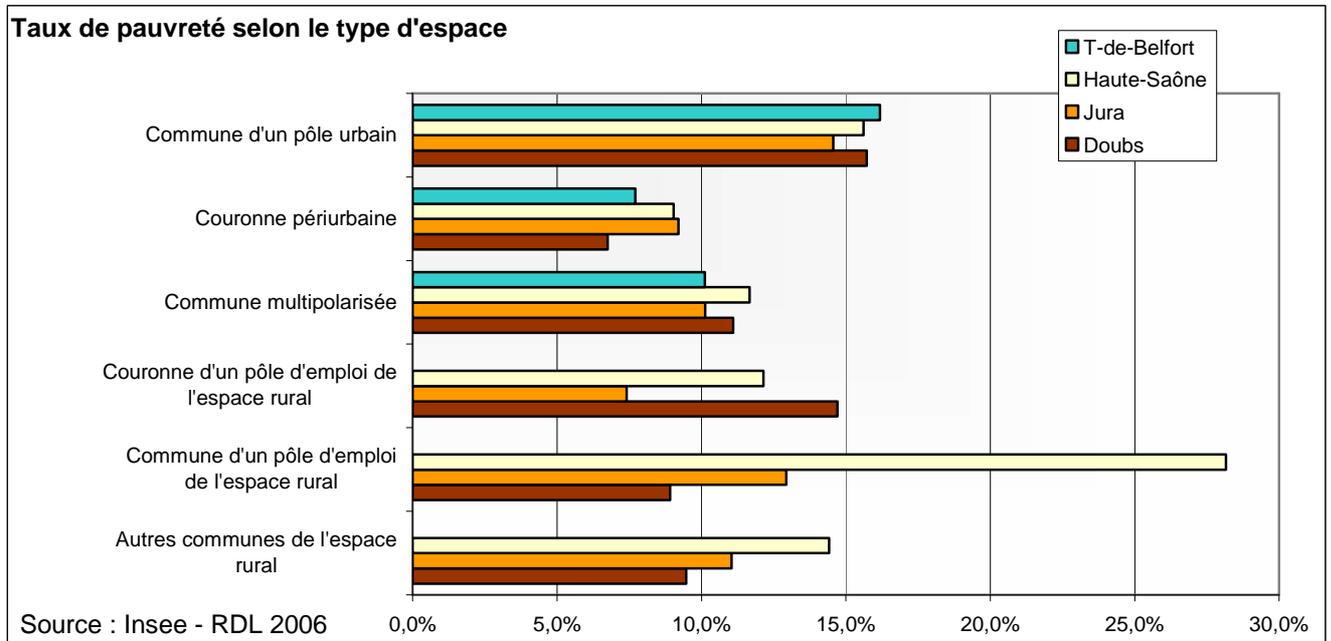
Population appartenant à un ménage modeste : le niveau de vie est compris entre 60% et 90% du niveau de vie médian national

Population appartenant à un ménage médian : le niveau de vie est compris entre 90% et 110% du niveau de vie médian national

Population appartenant à un ménage aux revenus moyens : le niveau de vie est compris entre 110% du niveau de vie médian national et le 9^{ème} décile de niveau de vie national

Population appartenant à un ménage aux hauts revenus : le niveau de vie est supérieur au 9^{ème} décile de niveau de vie national

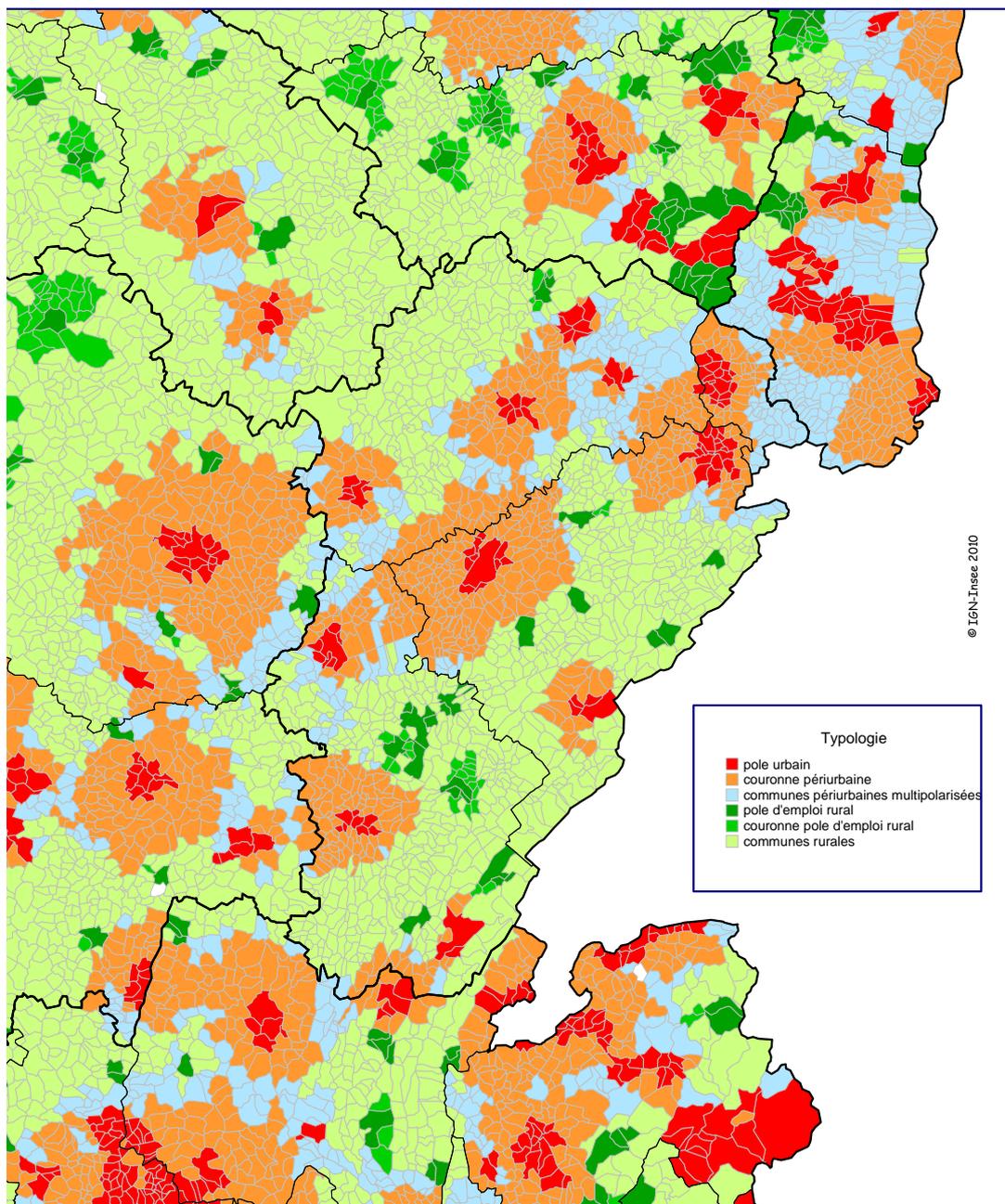
Pauvreté élevée dans l'espace rural en Haute Saône et dans l'espace urbain dans le Doubs et le Territoire de Belfort



Le niveau de pauvreté dans l'espace rural franc-comtois est contrasté entre départements. Le taux de pauvreté des personnes vivant dans l'espace rural en Haute-Saône est élevé par rapport aux autres départements de la région. Ces zones rurales sont situées dans le nord de la Haute-Saône, ce sont ces zones qui connaissent le plus la pauvreté dans la région. Pour le pôle d'emploi rural, il s'agit notamment de la commune de Saint-Loup-Sur-Semouse.

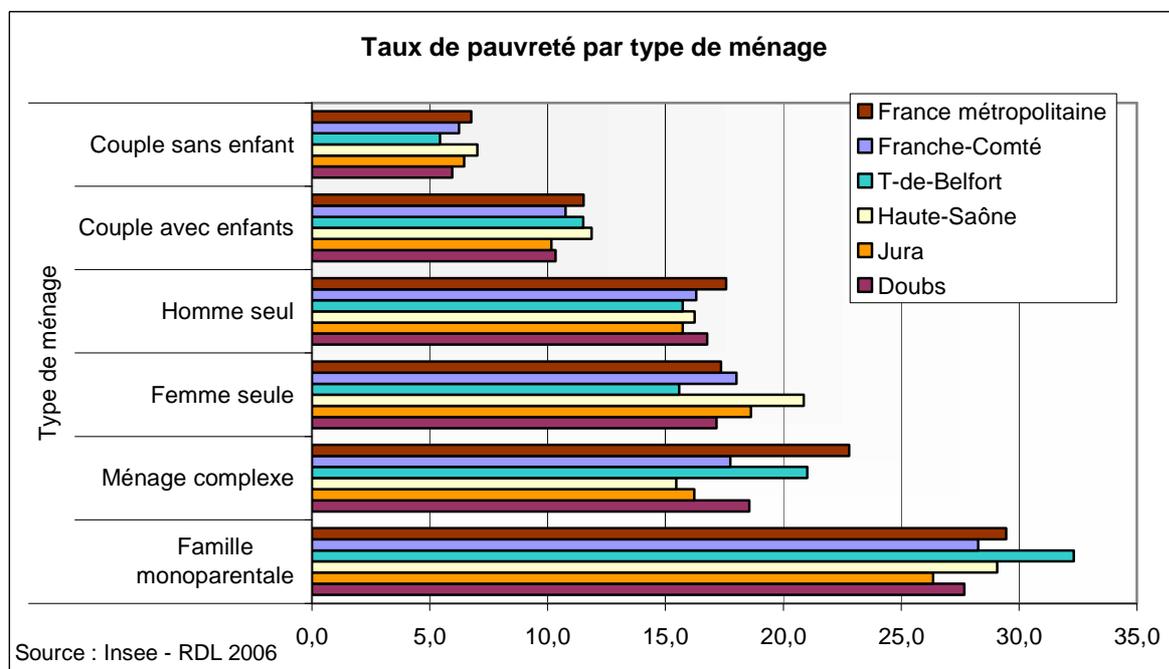
Sur les communes urbaines ou périurbaines, les situations de pauvreté sont moins contrastées entre départements. Les pôles urbains sont le type d'espace qui concentre le plus de pauvreté, autour de 15% de la population. Les départements, plus urbains, du Doubs et du Territoire de Belfort sont donc un peu plus touchés. Les zones urbaines regroupent à la fois plus de personnes pauvres et plus de personnes riches, donc des inégalités plus fortes. À l'inverse, peu de personnes pauvres résident dans les couronnes urbaines.

Typologie de la Franche-Comté selon le type d'espace



La pauvreté selon le type de ménage

Plus d'un quart des familles monoparentales sont pauvres



Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté, notamment dans le département du Territoire-de-Belfort. Quel que soit le département, plus d'un quart des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté.

Ensuite, ce sont les ménages complexes⁶ et les personnes seules qui sont les plus confrontés à la pauvreté. En Haute-Saône, les femmes seules sont plus fragilisées que dans les autres départements. Pour les hommes seuls, ils sont globalement un peu moins pauvres que les femmes seules et il y a peu de différences entre départements.

Les couples sont moins exposés à la pauvreté, surtout ceux n'ayant pas de charge d'enfant. C'est dans le département de la Haute-Saône que les couples sont les plus pauvres.

En Haute-Saône, les couples et les femmes seules sont plus pauvres qu'en moyenne dans la région.

⁶ Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Les enfants et les jeunes les plus touchés par la pauvreté

Taux de pauvreté selon l'âge

	de 0 à 19 ans	20 à 24 ans	de 25 à 29 ans	de 30 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Doubs	17,9	16,7	12,6	10,7	7,6	11,9
Jura	16,6	13,0	11,4	10,5	8,9	11,6
Haute-Saône	19,5	16,4	11,8	11,9	9,2	12,9
Territoire de Belfort	20,7	18,1	14,0	11,9	6,7	12,8
Franche-Comté	18,3	16,0	12,4	11,1	8,2	12,1
France Métropolitaine	20,4	17,9	13,9	12,6	8,8	13,2

Source: Insee - RDL 2006

Avec l'âge la pauvreté diminue. Dans la région, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 19 ans est de 18,3%, supérieur aux autres classes d'âge. C'est dans le Territoire de Belfort que les jeunes sont les plus pauvres. Ce qui correspond à la pauvreté urbaine, les familles avec enfants et notamment les familles monoparentales sont plus nombreuses dans les zones urbaines. En revanche, dans les départements plus ruraux, les plus de 65 ans sont plus touchés par la pauvreté que dans le Doubs ou le Territoire de Belfort.

Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté par département en Franche-Comté

Pauvreté plus intense dans le territoire de Belfort

Département	Taux de pauvreté (%)	Taux de pauvreté avant redistribution (%)	Intensité de la pauvreté (%)
Doubs	11,9	17,4	17,2
Jura	11,6	17,4	15,8
Haute-Saône	12,9	19,4	15,5
Territoire de Belfort	12,8	18,5	18,4
Franche-Comté	12,1	18,0	16,6
France Métropolitaine	13,2	18,9	18,5

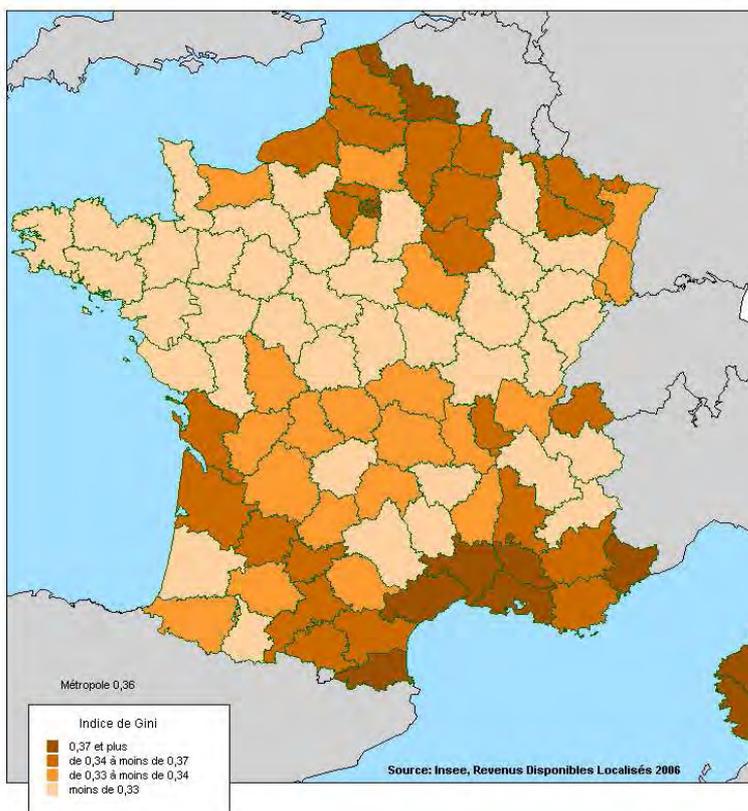
Source: Insee - RDL 2006

Avant redistribution signifie avant impôts et versement des prestations sociales.

Le taux de pauvreté avant redistribution donne une indication sur l'effet de la redistribution sur la pauvreté. Sans cette redistribution, la pauvreté ne serait pas de 12,9% en Haute-Saône mais de 19,4%. C'est dans ce département que l'effet redistributif est le plus marqué.

Plus d'inégalité de revenus dans le Territoire de Belfort

Intensité des inégalités par département



Dans les départements francs-comtois, les inégalités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres sont moins marquées que dans les départements du nord et du sud de la France.

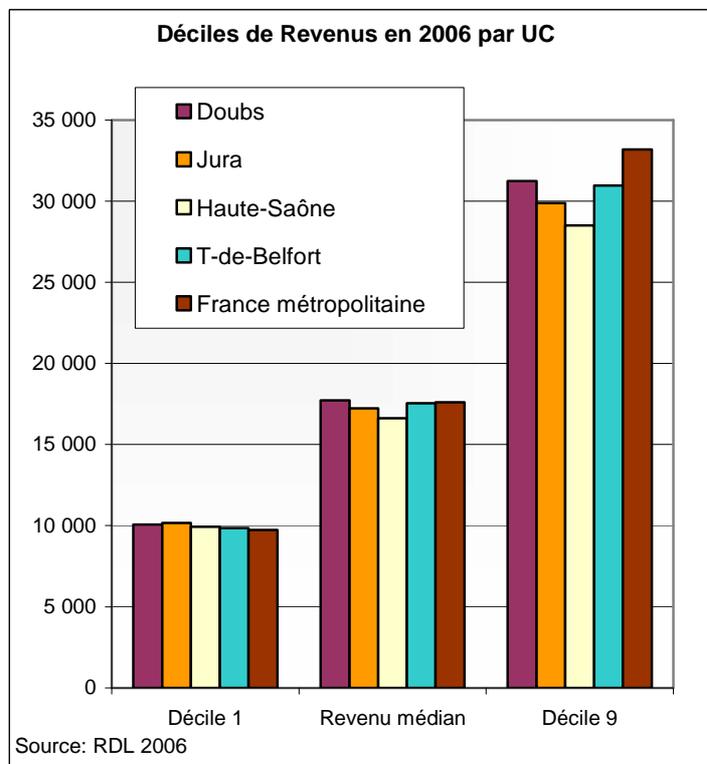
Le Territoire de Belfort présente des inégalités un peu plus marquées que les autres départements de la région.

Note : L'indicateur de concentration Gini permet de mesurer le degré de concentration des niveaux de vie d'une population donnée.

Il varie entre 0 (répartition égalitaire) et 1 (inégalité parfaite)

Les revenus des ménages par département

Le Doubs : département au revenu médian le plus élevé de la région

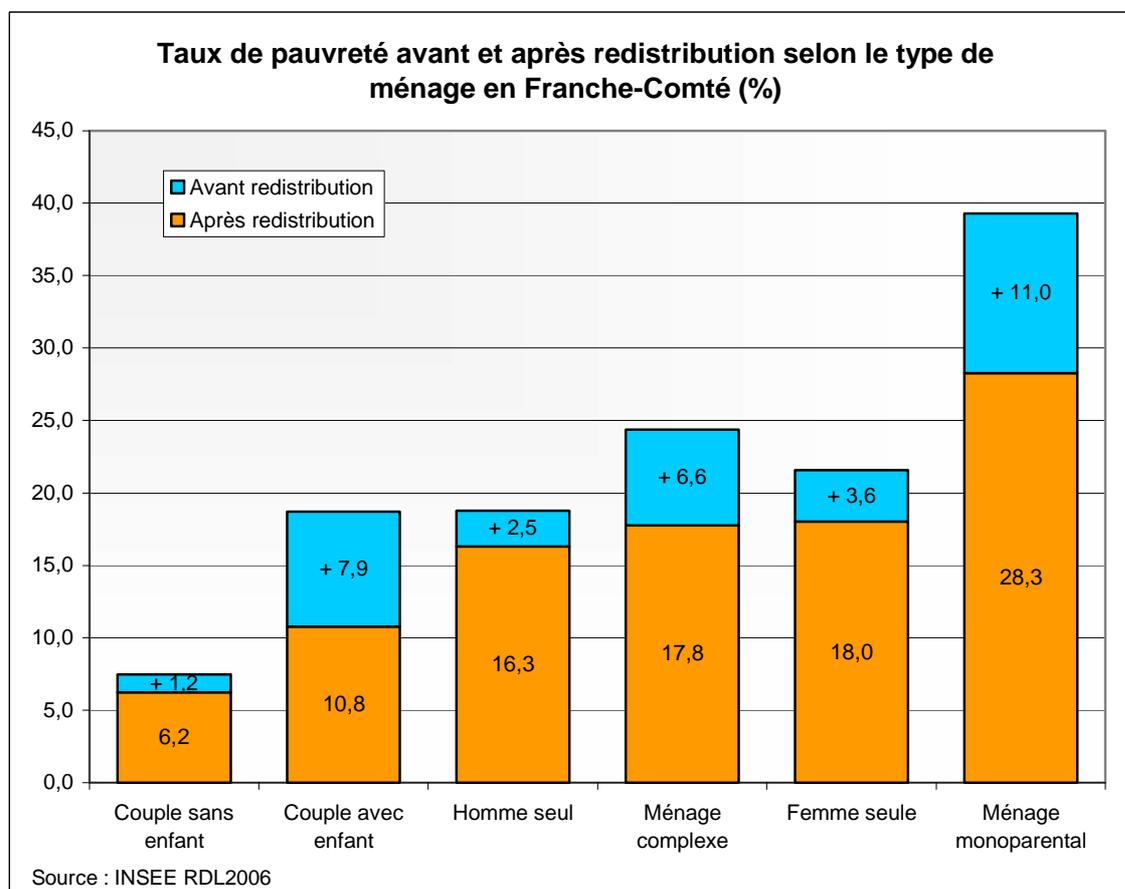


10 % de la population appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à la valeur du 1er décile : cette valeur est la plus élevée dans le Jura avec 10 170 euros.

Le revenu médian est celui qui sépare la population en deux parts égales. En Haute-Saône, 50% de la population a perçu moins de 16 632 euros de revenu par UC, ce qui est le niveau médian le plus faible de la région. Les 10% des ménages aux plus hauts revenus ont gagné plus de 31 250 euros dans le Doubs ce qui est le plus élevé de la région mais qui reste en-dessous du niveau national.

Dans le département du Jura, ainsi que dans celui de la Haute-Saône, les inégalités de revenus sont les plus faibles. À l'inverse, le Territoire de Belfort est le département où elles sont les plus importantes. Toutefois, ces inégalités de revenus sont moins marquées dans la région qu'au niveau national. Le premier décile de revenu de chaque département de la région est supérieur au 1^{er} décile métropolitain. À l'inverse le dernier décile de revenu des départements francs-comtois est inférieur au niveau national.

Effet de la redistribution selon le type de ménage



La redistribution fait baisser la pauvreté quel que soit le type de ménage considéré. L'effet le plus important de la redistribution se retrouve dans les ménages avec enfants. Le taux de pauvreté passe de 39,3% à 28,3% après redistribution pour les familles monoparentales, soit une baisse de 11 points. Pour les couples avec enfants la baisse est de 7,9 points. Alors que le niveau de pauvreté avant redistribution est le même pour les couples avec enfants et les hommes seuls, après redistribution, il est bien supérieur pour les hommes seuls.

Pauvreté selon l'origine des ressources

Taux de pauvreté par département et par origine principale des ressources⁷

Origine principale des ressources	Doubs	Jura	Haute-Saône	T-de-Belfort	Franche-Comté	France Métropolitaine
Revenus d'activité : salariés	7,0	7,5	8,7	7,6	7,5	8,1
Revenus d'activité : indépendants	14,0	15,5	12,5	10,4	13,7	12,5
Retraites	9,4	10,6	11,5	8,0	10,0	10,2
Prestations sociales	83,0	75,8	79,4	82,7	80,9	81,4
Multiple	24,7	21,7	21,1	27,4	23,5	25,2
Chômage	38,0	41,0	38,6	40,7	39,0	39,8
Autre	5,4	7,1	6,0	3,6	5,8	7,5
Ensemble	11,9	11,6	12,9	12,8	12,1	13,2

Source : Insee - RDL 2006

Lecture : Dans le Doubs, 7% des personnes vivant dans un ménage tirant la majorité de ses ressources d'activités salariées vivent sous le seuil de pauvreté.

Les personnes les plus touchées par la pauvreté sont celles qui vivent principalement des prestations sociales. C'est dans le Doubs et le Territoire-de-Belfort qu'elles sont les plus fragiles. Les prestations sociales aident les ménages pauvres, mais ne les font pas sortir de la pauvreté.

Pour les personnes vivant majoritairement d'allocations chômage, le taux de pauvreté se situe autour de 40%. Les personnes qui vivent du chômage sont un peu plus pauvres dans le Jura.

Le taux de pauvreté des personnes vivant de retraites se situe à 10% dans la région. Les retraités sont plus pauvres dans le département de la Haute-Saône.

Les personnes vivant des revenus d'activité salariée sont celles qui sont les moins pauvres. Dans le département du Doubs, le taux de pauvreté de ces personnes est le plus bas et en Haute-Saône, il est le plus élevé. Les personnes vivant de revenu d'indépendants ont un taux de pauvreté presque deux fois plus élevé que les salariés. Les personnes vivant de l'activité d'indépendant sont plus pauvres dans le Jura.

⁷ On considère l'ensemble des ressources du ménage, la ressource principale représente plus de 50% des ressources.

Les travailleurs pauvres

Méthode et définition

Concept

« Le concept de **travailleur pauvre** (« *working poor* » en anglais) est né aux États-Unis. En France, la pauvreté laborieuse était surtout perçue comme l'expérience commune à une classe sociale, une des caractéristiques de la condition ouvrière. Dans les années 80, avec le développement du chômage et du sous-emploi, cette préoccupation avait été reléguée au second plan. Elle a ressurgi ces dernières années. En France et en Europe, des colloques et publications se sont multipliés autour de ce phénomène bien souvent considéré comme caractéristique du « modèle américain ». Pierre Concialdi (2004). Le rSa, mis en place depuis le mois de juin 2009 en France, a, entre autres, pour objectif de faire reculer ces situations de pauvreté en apportant un complément de revenus aux travailleurs pauvres.

Méthodologie

Le travail renvoie à l'activité professionnelle individuelle et la pauvreté à l'insuffisance des ressources du ménage pris dans son ensemble. Ainsi se croisent deux niveaux d'analyse. La pauvreté laborieuse dépend, d'une part, des caractéristiques de l'emploi des individus et, d'autre part, du niveau de vie du ménage auquel ils appartiennent. Cette double caractéristique amène des difficultés. En effet, une personne peut être très faiblement rémunérée mais ne pas compter parmi les pauvres (car les autres ressources familiales sont plus importantes). À l'inverse, une personne peut être considérée comme pauvre avec pourtant un niveau de rémunération « convenable » (par exemple, proche de la médiane des revenus).

Ainsi, il n'y a pas de correspondance univoque entre le fait d'être un "travailleur à bas salaire" et un "travailleur pauvre". Un indice permet de prendre la mesure de ce décalage : si la population des travailleurs pauvres est majoritairement masculine (56 % en Franche-Comté), celle des travailleurs à bas salaire est à 59 % féminine. Le fait de raisonner au niveau du ménage pour mesurer la pauvreté écarte un grand nombre de ces salariées de la catégorie des travailleurs pauvres. Est-ce légitime ? Cette question fait débat car elle minimise, selon certains auteurs, l'infériorité dans laquelle les femmes sont maintenues sur le marché du travail.

Dénombrer et décrire les "travailleurs pauvres", dépend des définitions du travail et de la pauvreté. De cette évidence découle le fait que le nombre de travailleurs pauvres puisse varier très sensiblement selon le seuil de pauvreté retenu et selon la durée de présence sur le marché du travail, en occupant ou en cherchant un emploi, qui est retenue pour mesurer l'activité professionnelle. En ce qui concerne la pauvreté, celle-ci n'est analysée, pour ce qui relève de la "pauvreté laborieuse", que dans sa dimension monétaire : un ménage est pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur à un seuil monétaire. Il s'agit dès lors de choisir un seuil de revenus du ménage à partir duquel on est ou non considéré comme pauvre. **Conventionnellement, on utilise un seuil à 60 % de la médiane des revenus.**

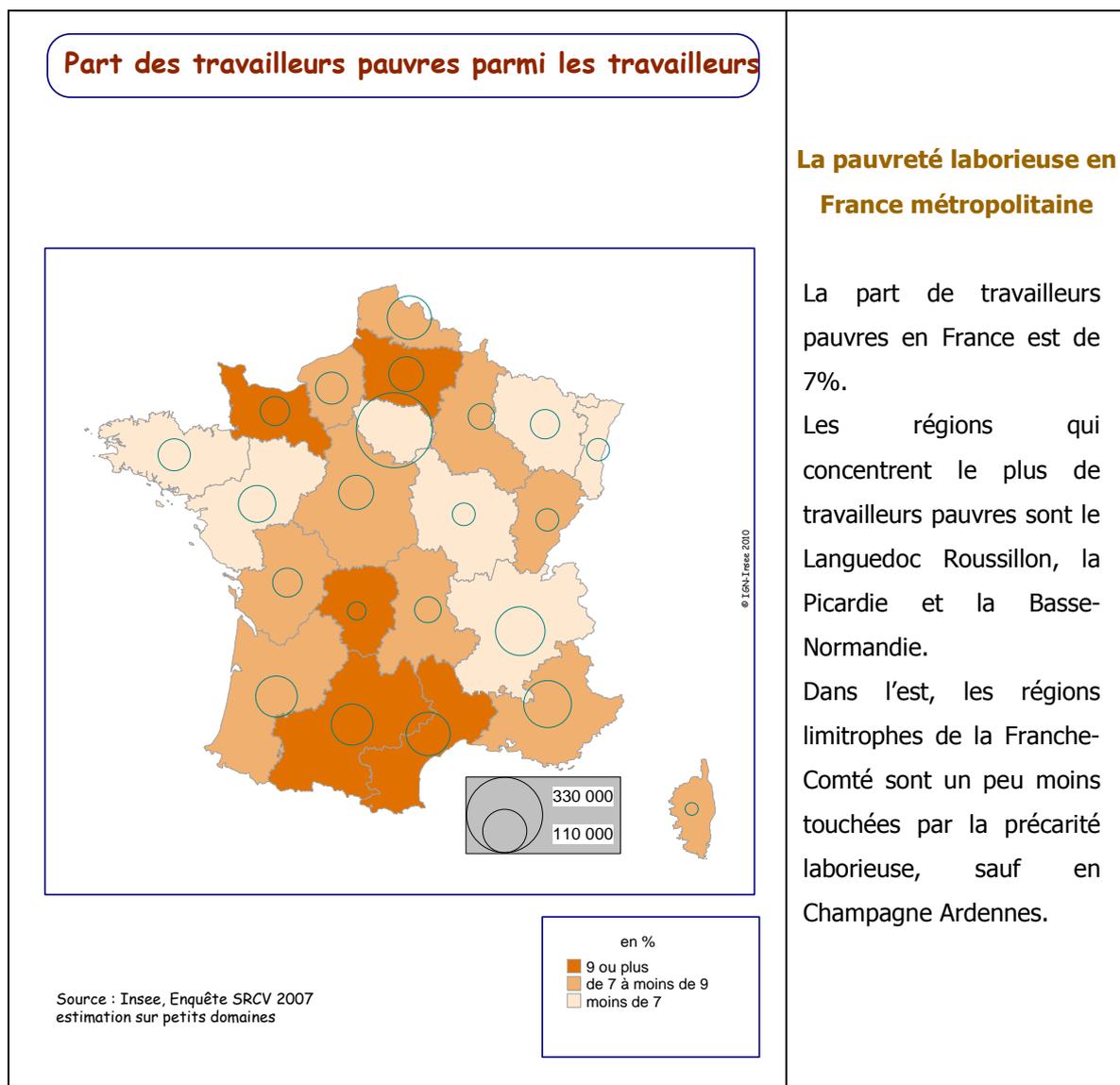
Quant à savoir ce qu'est un "travailleur", il n'y a pas de critères standards ; en conséquence, on trouve dans les études sur les travailleurs pauvres une grande variété d'approches. D'un côté l'Union Européenne ne retient que les personnes ayant été en majorité actives en emploi sur l'année. Aux États Unis, la définition retient les personnes en majorité actives sur l'année, soit au chômage soit en emploi. En France, l'INSEE utilise une définition proche de celle des Américains mais en excluant les chômeurs de longue durée. C'est à dire en ajoutant un critère, les personnes doivent être actives au moins six mois et effectivement en emploi au moins un mois dans l'année.

Définition

Le concept de **travailleur pauvre** repose sur deux conditions que l'individu doit remplir sur la même période de référence (12 mois consécutifs) : **être travailleur et appartenir à un ménage pauvre (au sens de la pauvreté monétaire)**. La définition française du travailleur, communément utilisée dans les études de l'INSEE, a été privilégiée par rapport à la définition européenne: est ainsi identifié comme travailleur toute personne ayant été active pendant au moins 6 mois sur les 12 mois de la période de référence, dont au moins 1 mois en emploi.

Combien de travailleurs pauvres ?

Un travailleur pauvre est une personne qui, bien qu'active⁸, vit dans un ménage pauvre. En 2006, en Franche-Comté, le nombre de travailleurs pauvres est estimé à 30 000, soit 8% des travailleurs. Au niveau national, 7% des travailleurs vivent dans un ménage pauvre. La Franche-Comté ne se démarque pas du niveau national.



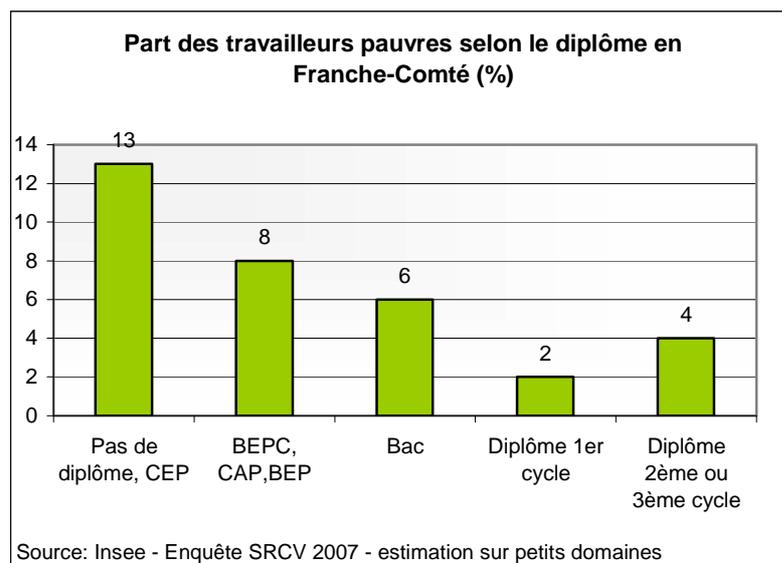
⁸ De ces travailleurs sont exclus les chômeurs de longue durée, qui ont été au chômage toute l'année 2006.

Qui sont les travailleurs pauvres ?

Le diplôme protège de la pauvreté

En Franche-Comté, les caractéristiques individuelles des travailleurs pauvres ne sont pas surprenantes : l'absence ou le manque de qualification, de diplôme, le fait de débiter sa vie professionnelle constituent autant de facteurs qui tendent à augmenter le risque de pauvreté.

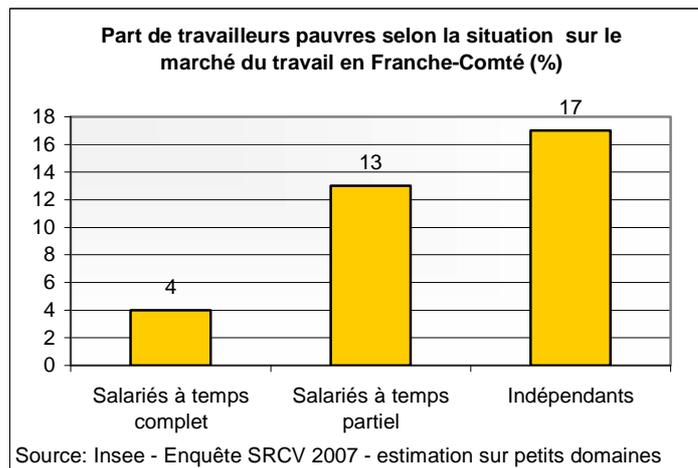
Les travailleurs titulaires d'un diplôme de premier cycle sont ceux qui sont le moins touchés par la pauvreté, soit 2%. Certains diplômes de 1^{er} cycle, comme les BTS ou DUT sont en adéquation plus directe avec le monde du travail. Les travailleurs titulaires de diplômes de 2^e ou 3^e cycle sont un peu plus concernés par la pauvreté, soit 4% d'entre eux. Le fossé se creuse avec les personnes n'ayant aucun diplôme ou un Certificat d'Études Primaire, dont le taux de pauvreté est de 13%.



Le risque de pauvreté laborieuse est accru en début de carrière, le taux de pauvreté est de 12% pour les individus en début de vie professionnelle (moins de trois ans). Ce taux diminue ensuite à 7% avec une ancienneté de plus de trois ans.

La situation sur le marché du travail joue un grand rôle

Environ un cinquième des travailleurs pauvres sont des travailleurs indépendants⁹. Ils sont beaucoup plus touchés par la pauvreté que les salariés, leur taux de pauvreté est de 17%. Néanmoins, la grande majorité (80%) des travailleurs pauvres est composée de salariés : parmi ces derniers, le taux de pauvreté est de 7% en moyenne. Ce taux est plus faible pour les salariés qui occupent un emploi toute l'année (6%) et s'accroît avec l'alternance emploi-chômage. Le taux de pauvreté des personnes ayant connu une alternance emploi - chômage et/ou inactivité est de 16%. Plus on s'éloigne de l'emploi stable pour se rapprocher de l'emploi précaire et flexible ou des alternances entre chômage, emploi et inactivité, plus le risque de pauvreté s'accroît. En effet, pour les salariés à temps complet toute l'année, le taux de pauvreté est de 4% tandis qu'il atteint 13% pour ceux à temps partiel toute l'année.



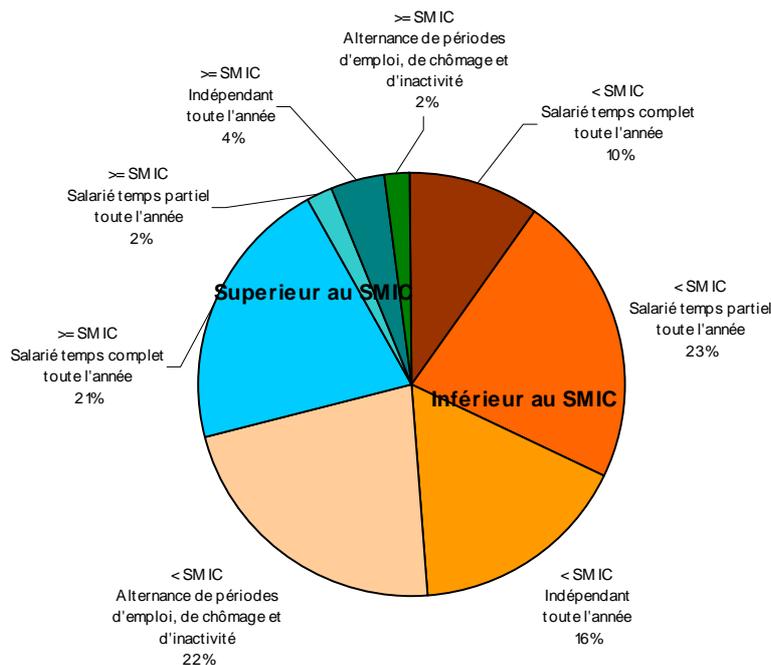
⁹ Agriculteurs, artisans...

La pauvreté laborieuse est d'abord liée au salaire

Être pauvre en étant travailleur peut relever soit de caractéristiques propres à l'individu, soit de caractéristiques propres au ménage, soit des deux à la fois. Même s'il est élevé pour certains travailleurs, le revenu d'activité ne suffit pas toujours à répondre aux besoins d'une famille. C'est alors la taille du ménage qui est facteur de pauvreté. Pour d'autres travailleurs c'est la faiblesse du revenu qui explique la situation de pauvreté.

Sur l'année 2006, les trois quarts des travailleurs pauvres gagnent moins que l'équivalent d'un SMIC¹⁰ par mois, soit moins de 11 800 euros par an. La part des travailleurs pauvres diminue lorsque les revenus augmentent. Le taux de pauvreté des travailleurs gagnant moins que le SMIC est de 23% tandis que le taux de pauvreté de ceux qui gagnent plus que 1,2 SMIC est de 2%.

Répartition des travailleurs pauvres selon qu'ils gagnent en-dessous ou au-dessus du SMIC



Source: Insee - Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines

¹⁰ Le **salair**e minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) est le salaire horaire minimum légal en France. Il a été institué par une loi du 2 janvier 1970 et il a pris, avec le **minimum garanti**, la succession du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti), créé en 1950.

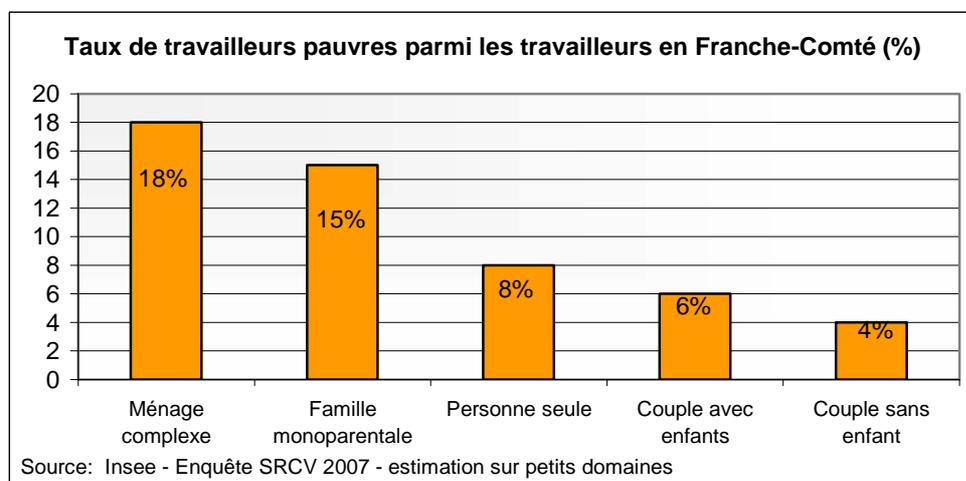
Lorsque les revenus individuels du travailleur pauvre sont supérieurs au SMIC alors, dans la majorité des cas, il a travaillé à temps complet toute l'année. Ce sont donc les charges de famille qui pèsent sur ses revenus.

Dans les trois quarts des cas, même si le travailleur pauvre a une famille à charge, la pauvreté laborieuse s'explique déjà par une faible rémunération. Ce n'est plus l'insuffisance d'emplois qui engendre la pauvreté, mais la mauvaise qualité de ceux qui se créent : temps partiel subi et contrats courts qui entraînent l'alternance emploi chômage.

Lorsque les revenus sont inférieurs au SMIC, cela est dû d'abord au temps partiel, ensuite à l'alternance de périodes d'emploi et de chômage et/ou d'inactivité, puis au statut d'indépendant.

80% des travailleurs pauvres indépendants ont un revenu équivalent à moins d'un SMIC par mois. Enfin on retrouve aussi des personnes qui ont travaillé à temps complet toute l'année mais payées sous le seuil du SMIC¹¹.

La pauvreté laborieuse est liée aussi à la situation familiale



¹¹ On retrouve ces personnes le plus souvent dans les secteurs de la construction et santé, action sociale. Il s'agit d'ouvriers non qualifiés de type industriel, ouvriers qualifiés de type artisanal, ou encore de personnels des services directs aux particuliers. Une partie est en apprentissage sous contrat, d'autres sont sous contrat à durée limitée...

Par ailleurs (via les DADS), on retrouve souvent des salaires inférieurs au SMIC dans les associations.

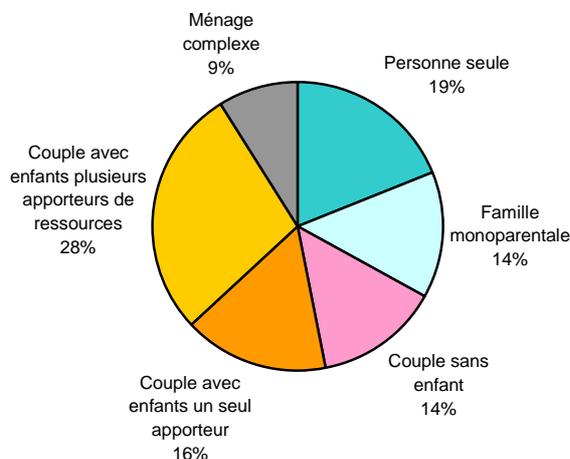
La situation familiale a un impact important sur la situation de pauvreté laborieuse. La présence de personnes qui n'apportent pas de revenus affectent les ressources du ménage par unité de consommation, qu'il s'agisse de personnes âgées dans les ménages complexes ou d'enfants dans les familles. De plus la présence de personnes à charge peut entraver l'activité professionnelle du ménage, surtout lorsqu'un adulte est seul à assumer les responsabilités.

En Franche-Comté, 8% des travailleurs vivant seuls sont pauvres. Les travailleurs pauvres sont moins nombreux dans les couples sans enfants, leur taux de pauvreté est de 4%. Avec la charge d'enfants, la pauvreté augmente, le taux de pauvreté des travailleurs en couple avec enfants est de 6%. Mais l'écart est très important selon que le couple soit biactif ou mono-actif. Pour les couples avec enfants et plusieurs apporteurs¹² de ressources, la part de travailleurs pauvres est de 4%, alors que lorsqu'il n'y a qu'un seul apporteur de ressources le taux de pauvreté est de 20%. Avec un seul revenu et charge d'enfant(s) et/ou d'autres personnes du ménage, la pauvreté s'accroît ainsi fortement. Les personnes seules avec enfant(s) ont aussi un taux de pauvreté élevé. Le taux de pauvreté des travailleurs vivant en famille monoparentale est de 15%.

En 2007, dans la région, 19% des travailleurs pauvres vivent seuls. 45% vivent dans une famille où ils sont la seule source de revenus. Pour 34% des travailleurs pauvres, le ménage comporte plusieurs personnes qui apportent des ressources. Dans la majorité des cas ce sont des couples avec enfants. Les couples avec enfants et plusieurs apporteurs de ressources, même s'ils sont moins exposés au risque de pauvreté laborieuse en représentent une part importante.

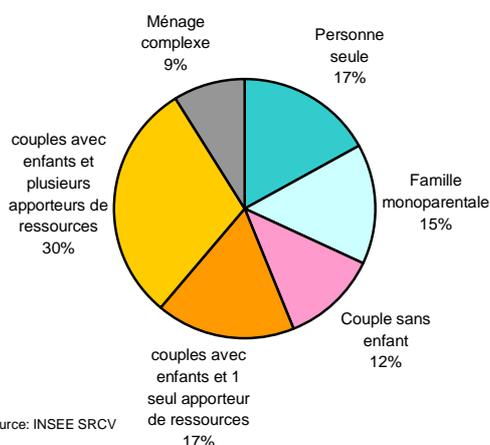
¹² On entend par apporteur de ressources des détenteurs de revenus d'activité ou substitut (salaires, indemnités de chômage, pensions et retraites...)

Répartition des travailleurs pauvres selon le type de ménages en Franche-Comté



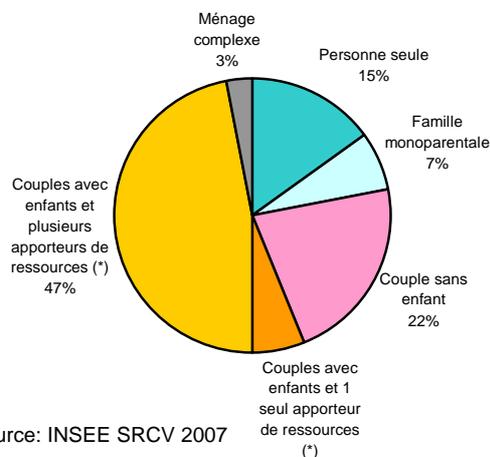
Source : Insee - Enquête SRCV 2007 - estimation sur petits domaines

Travailleurs pauvres en France Métropolitaine



Source: INSEE SRCV

Ensemble des travailleurs en France métropolitaine



Source: INSEE SRCV 2007

Salaire et situation familiale sont reliés (seules données nationales disponibles)

Les familles monoparentales cumulent les deux difficultés, des charges de famille et des revenus d'activité faibles. En France métropolitaine, 83% des travailleurs pauvres vivant en famille monoparentale ont des revenus inférieurs au SMIC.

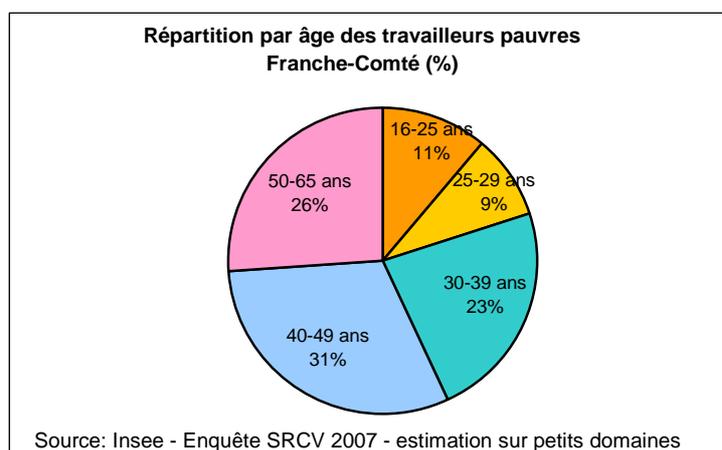
Pour les travailleurs vivant seuls, le faible niveau de rémunération explique à lui seul la pauvreté.

Pour les couples ou familles avec un seul apporteur de ressources, la majorité des travailleurs ont des revenus supérieurs au SMIC (60%). Les charges de familles viennent alors peser sur les revenus du travailleur. Néanmoins une part non négligeable (40%) cumulent aussi des rémunérations faibles et des charges familiales.

Quand plusieurs personnes du ménage travaillent, ce sont davantage les faibles rémunérations qui sont en jeu. Pour les couples sans enfants, dans un tiers des cas les revenus du travailleur sont supérieurs au SMIC mais le conjoint n'apporte pas de ressources. Dans deux tiers des cas les revenus sont plus faibles que le SMIC et soit les deux ou un seul membre du couple travaillent.

Tous les âges sont concernés

En Franche-Comté, la part de travailleurs pauvres varie peu au cours du cycle de la vie professionnelle. La part de travailleurs pauvres varie entre 6% et 8% selon la tranche d'âge. Les travailleurs ayant entre 30 et 39 ans sont le moins concernés par la pauvreté laborieuse. Les plus jeunes sont plus exposés notamment à cause de l'alternance emploi-chômage (43% des travailleurs pauvres de 16-29 ans alternent emploi et chômage). Les plus âgés, les travailleurs pauvres de 50 à 65 ans ont plus souvent un emploi stable mais sont pour un tiers indépendants. La classe d'âge des 40 à 49 ans concentre la plus grande part de travailleurs pauvres. Il s'agit surtout de la pauvreté des femmes qui augmente après 40 ans. Dans cette classe d'âge, les familles monoparentales deviennent plus nombreuses (15% des femmes) d'où une charge de famille à assumer pour une seule travailleuse.

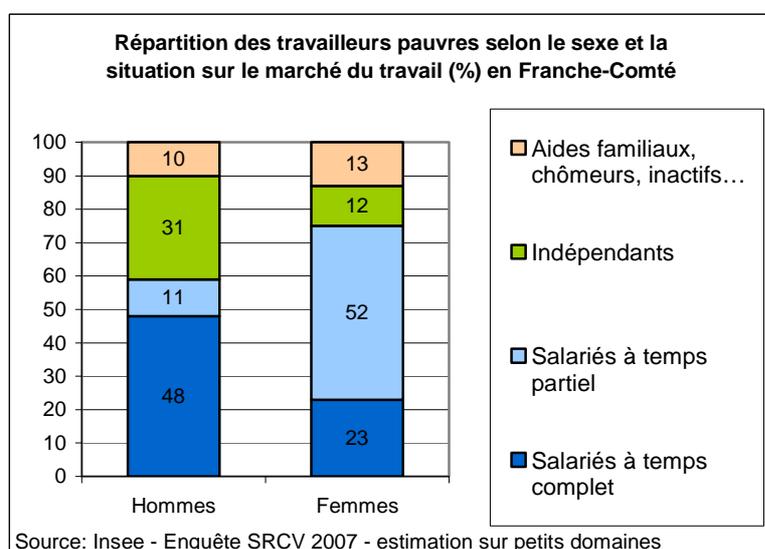


Des mécaniques différentes pour les hommes et les femmes

En Franche-Comté, comme au niveau national, la pauvreté laborieuse touche autant les hommes que les femmes, soit 8% des hommes et 8% des femmes. Mais les femmes étant moins nombreuses sur le marché du travail, elles représentent 44% des travailleurs pauvres. Le risque de pauvreté laborieuse chez les hommes et les femmes résulte de mécaniques différentes. Les situations économiques et familiales entre les hommes et les femmes sont en effet différentes.

Une femme travailleuse pauvre sur deux est salariée à temps partiel. Pour les hommes, seulement 11% des travailleurs pauvres sont à temps partiel. Ils sont près d'un tiers à être travailleurs indépendants et la moitié à être salariés à temps complet.

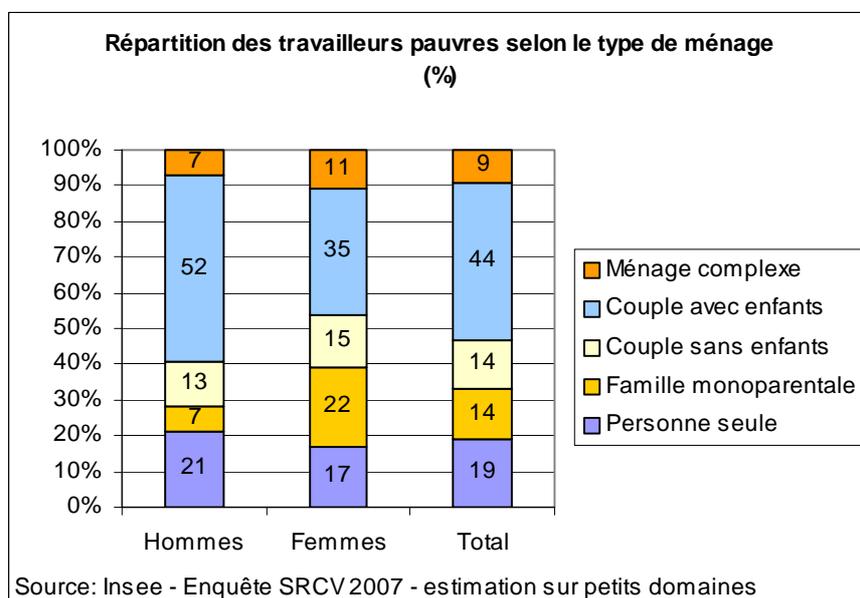
En France, en moyenne, le temps partiel pour les femmes est subi dans un tiers des cas. Pour les femmes travailleuses pauvres cette proportion est peut-être encore plus élevée. Le travail à temps partiel s'est fortement développé dans la catégorie socioprofessionnelle des employés, catégorie majoritairement féminine. Les femmes employées occupent des métiers souvent peu valorisés et n'ont pas forcément choisi de travailler à temps partiel. Au-delà de la précarité qui en découle, elles subissent aussi des horaires éclatés et décalés. De plus, les emplois à temps partiel sont plus souvent précaires que ceux à temps complet: CDD, stage, Emploi-jeune, CES, contrat qualification. La part du temps partiel parmi ces emplois est importante, pour les femmes mais aussi pour les hommes.



En Franche-Comté, la pauvreté laborieuse touche autant les hommes que les femmes. Pour les femmes cette pauvreté laborieuse est davantage liée à la faiblesse du salaire. En effet, en structure nationale, 88% des femmes travailleuses pauvres perçoivent moins que le SMIC annuel contre 58% des hommes. Les femmes travailleuses sont moins bien payées que les hommes, mais les revenus du ménage (salaires de conjoint et/ou prestations sociales) les protègent de la pauvreté.

En revanche, les hommes sont généralement mieux payés mais la charge de famille pèse davantage sur leurs revenus.

En Franche-Comté, 22% des femmes travailleuses pauvres vivent seules avec leurs enfant(s) et 50% vivent en couple. Quant aux travailleurs pauvres au masculin, les deux tiers sont en couple en Franche-Comté.



De la redistribution avant le RSA

Les travailleurs pauvres touchent d'autres ressources que celles liées au travail. Huit travailleurs pauvres sur dix perçoivent des prestations sociales versées par la CAF pour pallier la faiblesse des ressources du ménage, contre cinq sur dix pour l'ensemble des travailleurs. Lorsque le ménage compte des enfants, 94% des travailleurs pauvres touchent des prestations sociales, que ce soit un couple ou une famille monoparentale (contre 69% de l'ensemble des ménages avec enfant(s)). Les travailleurs pauvres en couple sans enfants ou seuls bénéficient moins souvent de prestations bien qu'ils appartiennent à un ménage pauvre (respectivement 46% et 66%).

Les prestations sociales représentent pour les ménages avec travailleurs pauvres environ un quart du revenu, contre 5% pour l'ensemble des ménages de travailleurs. Avant le rSa, certains travailleurs pauvres sont déjà bénéficiaires de la redistribution. En dehors des prestations sociales, un travailleur pauvre sur quatre a bénéficié au cours de l'année de prestations liées au chômage.

Les travailleurs pauvres en couple sans enfants sont ceux qui bénéficient le moins de la redistribution. De plus, par rapport aux autres types de ménage avec travailleurs pauvres, les impôts directs représentent une part relativement importante de leurs ressources par UC (14%).

Les conditions de vie des travailleurs pauvres

En France Métropolitaine

Les travailleurs pauvres vivent plus souvent au jour le jour, et les coûts inhabituels comme les coûts de santé, les frais scolaires ou les loyers peuvent amener rapidement à la grande précarité, avec des difficultés alimentaires directes.

D'après l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie, les ménages de travailleurs pauvres sont moins souvent propriétaires de leur logement (37% contre 58% pour l'ensemble des ménages). Ils résident plus souvent dans un logement HLM (31% contre 16%). En revanche, l'équipement du logement pâtit moins et la part des ménages de travailleurs pauvres disposant d'un ordinateur, d'internet ou de téléphone portable est même supérieure à l'ensemble des ménages. Mais, ces ménages se retrouvent plus souvent dans l'impossibilité de payer leurs factures à temps à cause de problèmes d'argent (19% contre 6%). 32% chauffent moins leur logement pour des raisons financières. Ils sont plus exposés aux nuisances sonores, ont plus souvent des problèmes de taille de logement (22% contre 13%), de surpeuplement du logement, et des problèmes d'humidité (24% contre 14%). Le niveau d'endettement est plus élevé pour les travailleurs pauvres : 24% des ménages de travailleurs pauvres consacrent plus d'un tiers de leurs revenus au remboursement d'emprunts, contre 17% de l'ensemble des ménages.

Au niveau de la santé, les travailleurs pauvres renoncent plus souvent à aller chez le dentiste ou le médecin pour des raisons financières. Ils sont 28% à déclarer avoir une santé très bonne contre 34% de l'ensemble des travailleurs. Les travailleurs handicapés sont plus souvent touchés par la pauvreté (8% contre 6% pour l'ensemble des travailleurs).

Situation des ménages pauvres avec travailleurs par rapport à l'ensemble des ménages pauvres

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, ceux avec au moins un travailleur sont moins souvent propriétaires de leur logement et plus souvent locataires HLM. C'est vraisemblablement lié à un effet de structure : par définition, les ménages composés de travailleurs pauvres sont plus jeunes que l'ensemble des ménages pauvres qui comprennent les retraités. Or les retraités sont plus souvent propriétaires de leur logement que les personnes plus jeunes. En témoigne aussi la possession d'ordinateur qui est de 66% pour les ménages travailleurs pauvres et 46% pour les ménages pauvres. Au niveau du confort du logement les ménages de travailleurs pauvres ont autant de problèmes pour chauffer leur logement que

l'ensemble des ménages pauvres. En revanche, ils sont plus souvent dans l'impossibilité de payer à temps leurs factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone à cause de problèmes d'argent.

Le rSa en question

Source : Gérard MOREAU « La pauvreté laborieuse en Lorraine et Meurthe-et-Moselle : mécanismes à l'œuvre et leviers à mobiliser », janvier 2010, INSEE, Économie Lorraine n° 204

Dans son volet complément de revenus d'activité, le rSa doit aider financièrement les travailleurs pauvres et leurs ménages à se hisser hors de la pauvreté. Plus précisément, selon le niveau de revenu d'activité du ménage, le complément versé, appelé "rSa activité", permet soit de franchir le seuil de pauvreté, soit de s'en rapprocher en réduisant par-là l'intensité de la pauvreté laborieuse subie.

L'efficacité du rSa en termes de taux de sortie de la pauvreté suppose donc que les niveaux de revenu d'activité ne soient pas trop dégradés. Un effet pervers et particulièrement néfaste du RSA serait donc que son apparition pèse sur la qualité de l'emploi et des trajectoires professionnelles des travailleurs pauvres en incitant à pérenniser et développer les "miettes d'emploi".

De façon générale, une amélioration des revenus d'activité, notamment par des durées d'emploi plus élevées en rythme hebdomadaire et annuel pour l'ensemble des travailleurs pauvres, paraît souhaitable. Par ailleurs, du fait des déterminants familiaux identifiés, la lutte contre les facteurs à l'origine de l'inactivité des femmes et leurs bas salaires s'impose. En effet, ceci améliorerait considérablement le sort des familles monoparentales et des couples dont un seul membre est actif, à l'origine d'une proportion significative de la pauvreté des enfants.

Objectifs et évaluation du Revenu de Solidarité Active (RSA)

Les objectifs finals assignés au RSA sont les suivants :

- soutenir les revenus des travailleurs pauvres et lutter contre la pauvreté ;
- améliorer le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA sans emploi ;
- faire accéder les bénéficiaires du RSA en emploi à l'autonomie financière et à des emplois pérennes et de bonne qualité.

Un dispositif national d'évaluation a été mis en place pour mesurer l'efficacité du dispositif, en se basant notamment sur une batterie d'indicateurs établie et suivie annuellement pour chacun des trois objectifs précités. L'efficacité du dispositif sera également évaluée en mettant en regard les moyens utilisés. De plus, l'attention sera focalisée sur l'éventuelle occurrence de certains effets non désirés, à savoir :

- le non-recours au RSA ;
- l'augmentation du temps partiel subi ou des contrats courts subis ;

- l'augmentation du temps partiel choisi ou de la mono activité chez les couples ;
- la stagnation des salaires pour les salariés non qualifiés

En 2006, en Franche-Comté, parmi les personnes actives et ayant travaillé au moins un mois sur l'année, 30 000 individus vivent dans un ménage pauvre. Avoir connu une période de chômage augmente fortement le risque de pauvreté. Mais l'exercice continu d'une activité ne met pas nécessairement à l'abri de la pauvreté. Sept travailleurs pauvres sur dix ont occupé un emploi toute l'année. Le temps partiel a un impact sur le risque de pauvreté et concerne un quart des travailleurs pauvres. La pauvreté dépend du revenu d'activité personnel et de la situation familiale. Les trois quarts des travailleurs pauvres ont gagné l'équivalent de moins d'un SMIC par mois sur l'année, soit moins de 11 500 euros en 2006. 66% vivent seuls ou sont l'unique source de revenus du travail de la famille. Les prestations sociales représentent un quart des ressources du ménage de ces travailleurs.

Annexes

Sources

Enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2007 - estimation sur petits domaines, estimateurs composites

La source principale utilisée est l'enquête SRCV 2007. C'est la source de référence pour mesurer et caractériser les travailleurs pauvres au niveau national. Le champ est celui des ménages ordinaires.

Le dispositif SRCV est la partie française du système communautaire EU-SILC (European Community-Statistics on Income and Living Conditions).

Il est composé d'une collecte d'information annuelle et d'un panel d'individus interrogés neuf années consécutives. Le questionnaire se compose du tronc commun des enquêtes ménages, d'un questionnaire ménage et d'un questionnaire individuel. Le questionnaire ménage aborde les thèmes suivants : composition familiale, conditions de logement, conditions de vie et revenus du ménage sur la période de référence. Le questionnaire individuel comporte un calendrier d'activité permettant de reconstituer le parcours de l'individu sur le marché du travail au cours de la période de référence.

Alors que l'enquête a été construite à l'origine pour fournir des estimations nationales, des indicateurs régionaux ont été obtenus à l'aide d'évaluations ad hoc, dites sur "petits domaines". Ces estimations conjuguent les apports d'un modèle national explicatif de la pauvreté laborieuse et des spécificités régionales eu égard à ce phénomène.

Revenus disponibles localisés RDL 2006. Les données sont fournies au niveau régional et départemental. Les revenus disponibles localisés comprennent les revenus d'activité, plus les prestations sociales, moins les impôts.

Bibliographie

- Sophie PONTHEUX et Émilie Raynaud, « Les travailleurs pauvres », Les Travaux de l'Observatoire, 2007-2008
- Sophie PONTHEUX, « Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique - Difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenu d'activité », Document de travail Insee, Mars 2009
- Pierre Concialdi, « L'extension de la pauvreté laborieuse », Ceras - revue *Projet* n°280, Mai 2004. URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1407>.
- INSEE Centre « 70 000 travailleurs pauvres en région Centre », Insee Centre Info, Février 2010, n°161
- Séverine Arnault « Le sous emploi concerne 1,2 millions de personnes » INSEE, Insee première octobre 2005, n°1046
- Véronique Riveron « Un Franc-Comtois sur dix vit sous le seuil de pauvreté en 2004 », INSEE Franche-Comté, *INFO WEB*, septembre 2008, n°47
- Jérôme Pujol, Magda Tomasini, « Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007 », Insee Première N°1266 - novembre 2009
- « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux - Des écarts plus marqués sur les revenus que sur la consommation » Insee première n°1265, Novembre 2009
- F. Mikol (Dares) V.Remy « l'effet du RSA sur l'équilibre du marché du travail », DARES, Document d'études, n°148, Juin 2009
- C. Guichard, A. Mirault S. Sencey « En Franche-Comté, un salarié sur cinq perçoit un faible revenu d'activité », Insee Franche-Comté, n°106, Septembre 2008
- C. Bourgeois, C. Tavan, « Le Revenu de Solidarité Active : principes de construction et effets attendus », DGTPE, Lettre, n°61, Juillet 2009
- Observatoire des inégalités, « Le temps partiel subi en France », Janvier 2010 <http://www.inegalites.fr/spip.php?article410>
- « Les travailleurs pauvres en France. De la pauvreté active à la solidarité active ? » Julien Damon, *Futuribles*, n° 333, 2007, pp. 5-1.